RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

H.AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL

2, allée Alan Turing - 63170 AUBIERE
Tél. : 04 73 92 54 47
Email : clermont@hoche.com
www.hoche.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DE LA SOCIETE 10-POSITIF SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Exercice 2025

10-POSITIF

Ce rapport contient 4 pages

[redacted] Tél : [redacted]
[redacted] Tél : [redacted]
[redacted] Tél : [redacted]

10-POSITIF

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €uros
Siège social [redacted]

RCS CUSSET 833 018 732

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code, par décision de l'associé unique du 9 juillet 2025, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission des commissaires aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse, sur la base des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024 est la suivante :

- La société a pour objet principal :

Conseils, assistances, ingénieries, études, conception, design, industrialisation, planification, de dispositifs, d'ensembles ou pièces mécanique aux entreprises et autres organisations en matière de relations publiques.

- L'achat, la vente, la construction, la fabrication, la transformation, la restauration, l'assemblage par le découpage, le pliage, l'usinage, le soudage, l'impression 3D, le montage de dispositifs, d'ensembles ou de pièces mécanique.

- Analyse de la situation :

Les derniers comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2024, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité à ce stade, font apparaître :

Au niveau de l'exploitation :
- Un chiffre d'affaires de 2 133 909 € et des produits d'exploitation pour 2 136 118 €,
- Des achats consommés de marchandises et matières premières pour 975 428 €,
- Des autres achats et charges externes pour 194 314 €,
- Des impôts et taxes pour 9 421 €,
- Des charges de personnel pour 235 635 €,
- Des dotations aux amortissements et provisions pour 20 127 €,
- Des autres charges pour 3 €,
- Un résultat d'exploitation de 701 191 €,
- Un résultat financier de 44 130 €,
- Un résultat exceptionnel de 7 485 €,
- Un résultat net de 660 686 €, après paiement d'un impôt sur les sociétés de 92 120 €.

Au niveau de l'actif :
- L'actif immobilisé, composé d'éléments incorporels pour 3 900 €, corporels pour 38 146 € et financiers pour 7 € s 'élève à 42 052 €.
- L'actif circulant, essentiellement composé de stocks de matières premières pour 1 702 €, de créances clients pour 177 380 €, d'autres créances pour 36 643 €, de charges constatées d'avance pour 1 842 € et de disponibilités pour 2 008 786 €, s 'élève à 2 226 353 €.

Au niveau du passif :
- Les capitaux propres comprenant le résultat de l'exercice 2024 pour 660 686 € s'élèvent à 2 025 379 €.
- Les dettes, comprenant les emprunts bancaires pour 28 204 €, les comptes courants d'associés pour 41 182 €, les dettes fournisseurs pour 135 991 €, les dettes fiscales et sociales pour 35 293 € et les autres dettes pour 2 356 €, s'élèvent à 243 0261 €.

Mission des commissaires à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice,

le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Conclusion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il ne nous a pas été signalé d'avantage particulier et nous n'en avons pas découvert au cours de notre mission.

Fait à Aubière, le 16 juillet 2025

Le Commissaire aux comptes
H. AUDIT

[redacted]

Jean-Luc MOURLON
Associé